



PROCÈS-VERBAL Assemblée bourgeoisiale

Du 14.06.2023, N°05/2021-2024

Lieu : Salle Polyvalente, Bruson

Heure : 20h00

Conseil bourgeoisial

Présidence : Christophe Maret

Présents : Jean-Baptiste Vaudan Anne-Michèle Lack
Anne Bühler Pierre-Yves Gay Vincent Michellod
Bruno Moulin

Excusés Fabien Sauthier, Eric Rosset

Invités -

Prise du PV : Carole Sarrasin

Ordre du jour

1. BIENVENUE / CONTRÔLE DES PRÉSENCES	3
2. NOMINATION DES SCRUTATEURS	3
3. APPROBATION / MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR	3
4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 NOVEMBRE 2022.....	3
5. AGRÉGATIONS BOURGEOISIALES – DÉCISION	3
6. COMPTES 2022 - DÉCISION	4
6.1 Présentation des comptes	4
6.2 Rapport de la commission bourgeoisiale	4
6.3 Rapport de l'organe de révision	4

Assemblée bourgeoisiale

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS
Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
+41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



6.4 Approbation des comptes de la Bourgeoisie 2022..... 4

7. COMMISSION BOURGEOISIALE – CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE 5

8. DIVERS 5

 1. *Implantation solaire Verbier* 5

 2. *Maison de Commune*..... 5

 3. *Nettoyage du fond du Bec des Rosses* 5

 4. *Abonnement annuel Téléverbier*..... 5

 5. *Prochaine assemblée* 6

PROCÈS-VERBAL

1. BIENVENUE / CONTRÔLE DES PRÉSENCES

L'assemblée est ouverte à 20h⁰⁵ par son Président, **Christophe Maret**, devant :

74 Bourgeois habilités à voter

Les conseillers municipaux Fabien Sauthier et Eric Rosset, ainsi que plusieurs bourgeois sont excusés.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Yohan Sidoli et Bertrand Goltz sont nommés scrutateurs.

3. APPROBATION / MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté, sans remarque.

4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 30 novembre 2022 ne suscite aucune remarque. Il est considéré comme approuvé. Personne n'en demande sa lecture.

5. AGRÉGATIONS BOURGEOISIALES – DÉCISION

Les agrégations bourgeoisiales des familles de Richard Picchio, Paul Choffat et Grégory Allaman sont soumises à l'assemblée bourgeoisiale. Leurs parcours et activités sont présentés par leurs parrains respectifs, Léonard Perraudin, Claude Roux et Christophe Maret.

L'Assemblée accueille Richard Picchio et sa fille Louise, Paul Choffat et son épouse Nicole et Grégory Allaman et ses enfants Yanis, Tom et Maël par applaudissements. Ils peuvent dès lors prendre part aux décisions bourgeoisiales.

Pour conclure, l'Assemblée bourgeoisiale accepte à l'unanimité les agrégations bourgeoisiales de Richard Picchio et sa fille Louise, Paul Choffat et son épouse Nicole et Grégory Allaman et ses enfants Yanis, Tom et Maël.

Paul Choffat prend la parole pour remercier l'assemblée.

Assemblée bourgeoisiale

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS

Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS

+41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



6. COMPTES 2022 - DÉCISION

6.1 Présentation des comptes

Jérôme Maret, directeur opérationnel du dicastère « finances et gestion », présente à l'Assemblée les comptes 2022 de la Bourgeoisie de Val de Bagnes, au moyen d'un document dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 1). Ces comptes ont été approuvés par le Conseil municipal en séance du 23 mai 2023.

L'aperçu général des comptes bourgeoisiaux 2022 présente un total des charges sans amortissements de CHF 579'158.76 et un total des revenus de CHF 1'166'999.68.

Les comptes 2022 bouclent avec un excédent de revenus de CHF 587'840.92, supérieur au budget qui prévoyait un excédent de charges de CHF 258'200.-.

Le total des investissements 2022 se monte à CHF 1'074'469.20. Les fonds propres de la Bourgeoisie s'élèvent à CHF 13'828'291.91.

Sont notamment évoqués :

- Le Canton du Valais a imposé un nouveau plan comptable : MCH2.
- Le triage forestier Combins-Catogne est effectif – et indépendant – depuis le 1^{er} janvier 2023. Cette constitution a dégagé une plus-value financière de CHF 154'469.20.
- Compte de résultats : Les comptes 2022 présentent un excédent de revenus de CHF 587'840.92.

La présentation des comptes ne suscite aucune question de la part de l'Assemblée.

6.2 Rapport de la commission bourgeoisiale

Alexiane Bruchez, membre de la commission bourgeoisiale, présente le rapport de la commission bourgeoisiale. Cette dernière propose d'approuver les comptes tel que présentés (annexe 2).

6.3 Rapport de l'organe de révision

Les réviseurs étant excusés, **Jérôme Maret** présente le rapport de l'organe de révision BDO SA, qui recommande d'approuver les comptes 2022 tel que présentés. Une copie dudit rapport est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 3).

6.4 Approbation des comptes de la Bourgeoisie 2022

Pour conclure, l'Assemblée bourgeoisiale accepte à l'unanimité les comptes 2022 de la Bourgeoisie de Val de Bagnes, présentant un résultat de l'exercice de CHF 587'840.92 et des fonds propres de CHF 13'828'291.91.

7. COMMISSION BOURGEOISIALE – CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE

Léonard Perraudin, président de la commission bourgeoisiale, présente un changement de présidence au sein de la commission bourgeoisiale en la personne d'Emmanuel Troillet. Ce changement ne suscite aucun commentaire de la part de l'assemblée qui accueille le nouveau président par applaudissement.

Christophe Vaudan prend la parole pour mentionner l'importance de la commission bourgeoisiale, notamment dans le suivi des comptes de la Bourgeoisie. Il remercie Léonard Perraudin pour son implication sans faille dans la commission. Ce dernier est applaudi par l'assemblée.

8. DIVERS

1. Implantation solaire Verbier

Christophe Maret présente un projet de production d'hydrogène à travers une implantation solaire du côté des Ruinettes. La phase test sera installés durant 12 mois à partir de septembre, pour évaluer la production réalisable et les contraintes.

La présentation du projet ne suscite aucune question de la part de l'Assemblée.

2. Maison de Commune

Christophe Maret fait un état des lieux de l'avancement de la Maison de Commune du Châble.

A une question de l'Assemblée, Christophe Maret répond que les travaux ont mis du temps à démarrer car le Conseil municipal de la nouvelle Commune s'est aperçu d'un dépassement important de devis et a donc dû réanalyser les offres et adapter les travaux à la nouvelle administration en place. La surcharge des entreprises a également contribué à prolonger les délais.

3. Nettoyage du fond du Bec des Rosses

Il est demandé au Conseil bourgeoisial de prendre contact avec le comité de l'Xtrême de Verbier, afin de leur demander de nettoyer le fond de la combe du Bec des Rosses où du matériel leur appartenant jonche le sol (certainement suite à une avalanche).

4. Abonnement annuel Téléverbier

Le Conseil bourgeoisial est interpellé au sujet du tarif de l'abonnement annuel de Téléverbier qui passera de CHF 600.- à 700.-. Malgré les redevances, les Bourgeois de Val de Bagnes paient le même tarif que les habitants de nombreuses autres communes valaisannes. **Christophe Maret** explique qu'un travail a été réalisé l'année dernière sur la convention liant la Bourgeoisie à Téléverbier pour maintenir le prix du CHF 600.-, mais la solution proposée a été refusée par le Conseil général le 23 novembre 2022. Il est cependant relevé que

l'abonnement à CHF 700.- est tout de même moins cher que le prix prévu dans la convention de 2010. Le Conseil municipal va à nouveau rencontrer Téléverbier pour la révision des conventions qui lient la Commune, la Bourgeoisie et Téléverbier.

5. Prochaine assemblée

La prochaine Assemblée bourgeoisiale aura lieu le mercredi 19 décembre 2023, à l'Espace St-Marc au Châble.

Christophe Maret clôt l'assemblée en remerciant Christian Terrettaz, Rodolphe Moulin et Roland Moulin pour les pains à l'effigie de la Bourgeoisie et distribue une corbeille d'Entremont aux nouveaux Bourgeois.

La séance est levée à 20h55

Bourgeoisie de Val de Bagnes


 Christophe Maret
 Président de Commission


 Pierre-Martin Moulin
 Secrétaire général

- Annexes :
1. Comptes 2022
 2. Rapport de la commission bourgeoisiale
 3. Rapport de l'organe de révision

Liste des personnes ayant voté

Assemblée bourgeoisiale 14.06.2023 Bourgeois

14.06.2023

Commune Val de Bagnes

Votation du 14.06.2023

Date 15.06.2023 09:29:41

ID rapport 10075

Personnel, à l'urne

Administration

Id Personne	Nom et prénom	Né(e) le	N° de carte	Adresse	Localité
743484	Azzalini Pierre-Antoine	26.03.1969	328	La Poya 14	1941 Cries (Vollèges)
760219	Besse Corentin	14.10.1998	2784	Chemin de la Galaterie 5	1941 Vollèges
690260	Besse Fabien	02.07.1989	2610	Chemin des Baraudes 25	1947 Champsec
731734	Besson David	11.05.1971	188	Chemin du Village 24	1941 Cries (Vollèges)
694995	Besson Félix	29.06.1992	2658	Chemin du Village 2	1941 Cries (Vollèges)
686018	Bircher Félicien	17.05.1952	3083	Rue Félix Corthay 1 A	1934 Le Châble VS
692547	Bruchez Alexiane	17.10.1990	428	Chemin des Rosays 9	1934 Le Châble VS
686216	Bruchez Guy	20.07.1958	1489	Chemin du Reposoir 29	1934 Le Châble VS
686246	Bruchez Jean Sébastien	20.01.1968	2662	Route de Sarreyer 6	1948 Lourtier
694850	Bruchez Maret Edith	02.08.1961	2794	Hameau de la Tsombe 1	1934 Le Châble VS
686301	Bruchez Patrick	18.05.1955	962	Chemin des Vernes 10	1936 Verbier
732510	Bührer Moulin Anne	18.09.1961	2672	Chemin de la Cotze 26	1941 Vollèges
686386	Bürcher Eliane	29.03.1958	264	Chemin de Crêtadzera 64	1934 Bruson
686568	Colomb Solange	17.08.1950	371	Chemin de la Côte 10	1934 Le Châble VS
691459	Corthay Armand	16.02.1950	3434	Chemin des Combes 30	1934 Le Châble VS
686706	Corthay Philippe	24.03.1969	1165	Chemin de Plénadzi 22	1934 Le Châble VS
727266	Corthay Savitri	24.04.1960	2868	Chemin des Combes 30	1934 Le Châble VS
686846	Deléglise Barbara	05.10.1980	3015	Chemin de la Chapelle 19	1936 Verbier
686879	Delfauro Lisette	05.01.1940	852	Route de Mauvoisin 116	1947 Versegères
686952	Deslarzes Lucienne	29.10.1964	236	Chemin du Rosay 11	1948 Lourtier
687037	Dumoulin Bernard	13.05.1945	2339	Chemin de la Crête 14	1948 Lourtier
687038	Dumoulin Marie-Ange	07.10.1946	828	Chemin de la Crête 14	1948 Lourtier
686340	Esteve Sari	25.12.1980	3103	Chemin de la Crête 2 B	1936 Verbier
687248	Fellay Edith	03.05.1946	3332	Chemin du Sommet 43	1934 Le Châble VS
690122	Fellay Vincent	05.04.1950	1053	Chemin de la Crête 21	1934 Bruson
687619	Filliez Grégory	05.11.1987	2974	Chemin du Clou 17	1934 Bruson
687677	Filliez Patricia	26.07.1960	2230	Route de Bruson 56	1934 Bruson
687676	Filliez Sylvain	24.02.1958	2115	Route de Bruson 56	1934 Bruson

Liste des personnes ayant voté

Assemblée bourgeoisiale 14.06.2023

Bourgeois

Commune	Val de Bagnes
Votation du	14.06.2023
Date	15.06.2023 09:29:41
ID rapport	10075

14.06.2023

Personnel, à l'urne

Administration

Id Personne	Nom et prénom	Né(e) le	N° de carte	Adresse	Localité
732750	Frossard Jacques	06.02.1942	3204	Route d'Étiez 17	1941 Vollèges
732730	Frossard Marie-Thérèse	17.12.1947	227	Route d'Étiez 17	1941 Vollèges
687898	Gard Jean Louis	29.04.1956	2507	Chemin du Clou 25	1934 Bruson
687921	Gard Myriam	10.09.1961	1601	Chemin du Clou 32	1934 Bruson
687920	Gard Pascal	06.03.1948	3028	Chemin du Clou 32	1934 Bruson
687899	Gard Simone	30.01.1958	1236	Chemin du Clou 25	1934 Bruson
688031	Goltz Bertrand	20.03.1977	1093	Chemin du Bindzi 51	1947 Versegères
688109	Guigoz André	01.03.1947	159	Chemin de la Côte 2	1934 Le Châble VS
688139	Guigoz Maurice	23.05.1967	2403	Rue de Prarreyer 58	1947 Versegères
688276	Lack Anne-Michèle	15.10.1962	3050	Route de Montagnier 35	1934 Le Châble VS
688299	Latapie Stéphane	26.02.1969	957	Chemin du Fond 3	1934 Bruson
688442	Luisier Michel	10.09.1944	734	Route de la Crête 15	1948 Sarreyer
688448	Luisier Norbert	19.02.1944	1967	Route de Mauvoisin 86	1947 Versegères
688554	Maret Alain	08.02.1959	2311	Chemin de Procharrat 12	1947 Versegères
689822	Maret Christine	26.11.1963	57	Route de Mauvoisin 335	1948 Lourtier
732998	Maret Christophe	29.11.1967	1945	Chemin de la Chelire 8	1941 Vollèges
688648	Maret Gilles	25.01.1957	642	Route de Plamproz 68	1948 Fionnay
688677	Maret Jérôme	10.11.1965	1792	Route de Mauvoisin 335	1948 Lourtier
736506	May Alain Stéphane	12.09.1975	805	Chemin du Fond 5	1941 Cries (Vollèges)
733187	Michellod Chantal	29.09.1951	1266	Chemin des Jardins 2 B	1941 Vollèges
689297	Michellod Gérard	09.11.1948	1127	Route de Verbier 130	1936 Verbier
689338	Michellod Martin	28.10.1965	1443	Chemin du Peuti 2	1936 Verbier
689349	Michellod Maurice	01.09.1967	1680	Chemin de la Croix 21	1936 Verbier
689389	Michellod Vincent	21.08.1959	918	Route de Verbier 149	1936 Verbier
733325	Moulin Bruno	25.02.1962	2567	Chemin de la Chelire 6	1941 Vollèges
733301	Moulin Jean-François	29.09.1945	2076	Chemin de la Creuse 6	1941 Vollèges
733238	Moulin Léonard	01.09.1957	1577	Chemin de Prodelein 14	1941 Vollèges
733253	Moulin Marc	17.05.1994	2486	Chemin de la Laiterie 2	1941 Vollèges

Liste des personnes ayant voté

Assemblée bourgeoisiale 14.06.2023

Bourgeois

Commune Val de Bagnes

Votation du 14.06.2023

Date 15.06.2023 09:29:41

ID rapport 10075

15.06.2023

Personnel, à l'urne

Administration

Id Personne	Nom et prénom	Né(e) le	N° de carte	Adresse	Localité
733699	Moulin Rodolphe	18.07.1956	2915	Route d'Etiez 45	1941 Vollèges
733701	Moulin Roland	20.04.1981	3396	Chemin de Cries 21	1941 Vollèges
689728	Perraudin Léonard	20.07.1968	1086	Chemin du Sommet 47	1934 Le Châble VS
689682	Perraudin Marie Noëlle	25.12.1946	2859	Route de Bruson 28	1934 Bruson
689955	Rossier Eloi	17.05.1953	364	Route de Corberaye 42	1934 Le Châble VS
689988	Roux Claude	15.12.1951	2239	Chemin du Bry 46	1936 Verbier
720364	Sidoli Yohan	17.08.2004	2142	Chemin des Places 12	1947 Versegères
733755	Terrettaz Cédric	07.07.1982	2761	Chemin de Planchamp 2	1933 Vens (Sembrancher)
733759	Terrettaz Christian	20.11.1955	628	Chemin des Jardins 9	1941 Vollèges
733822	Terrettaz Gaël	15.06.1994	2458	Chemin de la Galaterie 20	1941 Vollèges
725838	Treindl Susanne	24.09.1975	753	Rue de Ransou 123	1936 Verbier
733567	Troillet Emmanuel	07.12.1973	1427	Route d'Etiez 74	1941 Vollèges
690423	Vaudan Anne Brigitte	15.07.1964	119	Rue de Prarreyer 12	1947 Versegères
690441	Vaudan Christophe	21.03.1979	2007	Chemin du Diablay 10	1934 Le Châble VS
690490	Vaudan Jean Paul	19.05.1947	114	Chemin de Crêtadzera 6	1934 Bruson
690487	Vaudan Jean-Baptiste	12.05.1977	613	Rue de Prarreyer 3	1947 Versegères
690527	Vaudan Maurice	06.12.1957	3213	Chemin de la Chapelle 20	1934 Bruson

Nombre de votes : 73

Nombre de votes, Personnel, à l'urne : 73

Nombre de votes totaux pour l'objet
Bourgeois : 73

Hors commune

Fellay Marie-Claude	07.11.1954	2338	Rue du Castel 1	1920 Martigny
Fellay Yves	13.09.1953	1863	Rue du Castel 1	1920 Martigny

Nombre de votes totaux pour l'assemblée bourgeoisiale : 75



BOURGEOISIE DE
VAL DE BAGNES

Comptes 2022

Présentés à la Commission bourgeoisiale le 16 mai 2023

Approuvés par le Conseil municipal le ... mai 2023

Message introductif

Bourgeoises, Bourgeois de Val de Bagnes,

Les comptes 2022 qui vous sont présentés ci-après sont les premiers dressés en conformité avec les nouvelles normes de présentation des comptes imposées par le canton pour toutes les communes et bourgemoisies valaisannes au premier janvier 2022. Si pour la bourgeoisie de Val de Bagnes le bilan et le compte de résultat n'évoluent que très peu, un tableau de trésorerie apparaît désormais et l'annexe voit son nombre de page prendre l'ascenseur avec le détail des principes comptables, d'évaluation et différents tableaux d'informations.

Au niveau de l'activité, l'exercice 2022 est marqué par la constitution du nouveau triage Combins-Catogne, conformément à la décision de l'Assemblée bourgeoisiale de novembre 2021. Diverses machines et véhicules ont été transférés à ce nouveau triage et compte tenu également de la part déjà détenue par l'ex-Bourgeoisie de Vollèges dans le triage Combins-Catogne, la participation actuelle atteint désormais CHF 660'620 pour une détention proportionnelle aux surfaces forestières soit 71%. Au passage, cette constitution a dégagé une plus-value financière de CHF 154'469 d'une part et d'autre part, a permis une réduction des amortissements d'un peu plus de CHF 30'000.

L'excellent exercice réalisé par Téléverbier SA a généré des redevances sur les terrains bourgeoisiaux de CHF 303'839 (part décennale comprise), en hausse de CHF 63'839 par rapport au budget et de CHF 90'048 par rapport aux comptes 2021, encore fortement impactés par le COVID.

Les autres composantes du compte de résultat, parmi lesquelles figure l'exercice des droits d'emption communaux sur les parcelles bourgeoisiales des Mayens de Bruson pour CHF 122'030, n'ont pas connus d'écart budgétaire majeur. Mentionnons néanmoins le très bon exercice comptable des cabanes dont les revenus atteignent CHF 79'320 en 2022.

Ainsi, l'exercice clôt sur un excédent de revenus de CHF 587'841 (budget : CHF 258'200).

Les investissements de l'exercice, hormis la participation mentionnée en introduction, comprend la halle à copeaux (CHF 800'000), en attente d'autorisation mais dont la réalisation est prévue dès cet été et la réfection du toit au centre forestier de Profray (CHF 100'000).

Au niveau des investissements du patrimoine financier, pour la Maison de Commune, les travaux préparatoires sont terminés et le gros œuvre peut débuter. CHF 313'016 ont été dépensés sur l'exercice. La cantine de Mauvoisin pour un montant total de CHF 90'000 mais essentiellement constitué d'une provision car la prolongation d'une occupation par le co-proprétaire entre autres a retardé la réalisation des travaux prévus.

Quant au bilan :

Au 31 décembre 2022. Le total du bilan atteint CHF 13'828'292 pour des fonds propres de CHF 12'253'576. A eux seuls ces deux chiffres, si besoin était, démontrent la très bonne santé financière de la Bourgeoisie de Val de Bagnes Au niveau de la présentation, à noter que les chiffres comparatifs sont établis au 1^{er} janvier 2022 pour bien montrer le passage au MCH2.

Enfin, conformément à l'article de l'ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, il convient de livrer également ici l'analyse des indicateurs financiers :

- 1) Taux d'endettement net : cet indicateur ne s'applique pas à la Bourgeoisie de Val de Bagnes. Il renseigne sur le nombre de tranches annuelles d'impôt qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.
- 2) Degré d'autofinancement : cet indicateur informe sur la part des investissements que la municipalité peut financer par ses propres moyens. Dans notre situation la marge d'autofinancement couvre 63.16%, des investissements nets de l'année. Nous sommes donc en « récession ».
- 3) Part des charges d'intérêts : 0.01%, cet indicateur établit le rapport entre les charges d'intérêts nets et les revenus courants. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. La situation communale est donc qualifiée de bonne.
- 4) Dette brute par rapport aux revenus : cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette par rapport aux revenus dégagés. Dans notre cas, il est jugé très bon puisque la dette brute se situe à 10.03%.
- 5) Proportion des investissements : cet indicateur met en évidence l'effort d'investissement élevé déployé par la Bourgeoisie de Val de Bagnes. Il détermine le rapport entre les investissements bruts et les dépenses totales. Le taux ressortant des comptes 2022 (75.75%, effort d'investissement très élevé) confirme la volonté de la politique bourgeoisiale.
- 6) Part du service de la dette : cet indicateur mesure l'importance des charges financières (intérêts et amortissements) pesant sur le budget et les comptes. A 7.79%, il indique une charge faible à assumer par la Bourgeoisie.
- 7) Dette nette en francs par habitant : Cet indicateur n'est pas pertinent pour une commune bourgeoisiale. Le patrimoine financier de la Bourgeoisie de Val Bagnes étant supérieur à sa dette brute, nous pouvons donc parler de fortune nette par habitant (CHF 857).
- 8) Taux d'autofinancement : Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la Bourgeoisie peut consacrer au financement de ses investissements. Il établit le rapport entre les revenus et la marge d'autofinancement. La note maximale est obtenue dès que la marge d'autofinancement atteint le 20% des revenus financiers, ce qui est encore toujours clairement le cas en 2022 avec 58.15%.

Nous tenons à remercier l'organe de révision, BDO SA à Sion, pour son contrôle professionnel et ses conseils de gestion financière de notre bourgeoisie et, comme eux, vous recommandons l'approbation des comptes qui vous sont présentés.

Le Président de la Bourgeoisie

Val de Bagnes, le ... mai 2023.

Christophe Maret

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	2'491'265.41	510'300.00	488'380.89
Revenus financiers	+ CHF	2'726'621.90	901'400.00	1'166'999.68
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	235'356.49	391'100.00	678'618.79
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	235'356.49	391'100.00	678'618.79
Amortissements planifiés	- CHF	236'035.20	132'900.00	90'777.87
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	85'305.00	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	165'665.25	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	79'681.54	258'200.00	587'840.92
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	687'504.60	3'090'000.00	1'525'257.35
Recettes	- CHF	387'766.25	2'170'000.00	450'788.15
Investissements nets	= CHF	299'738.35	920'000.00	1'074'469.20
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	235'356.49	391'100.00	678'618.79
Investissements nets	- CHF	299'738.35	920'000.00	1'074'469.20
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	64'381.86	528'900.00	395'850.41
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

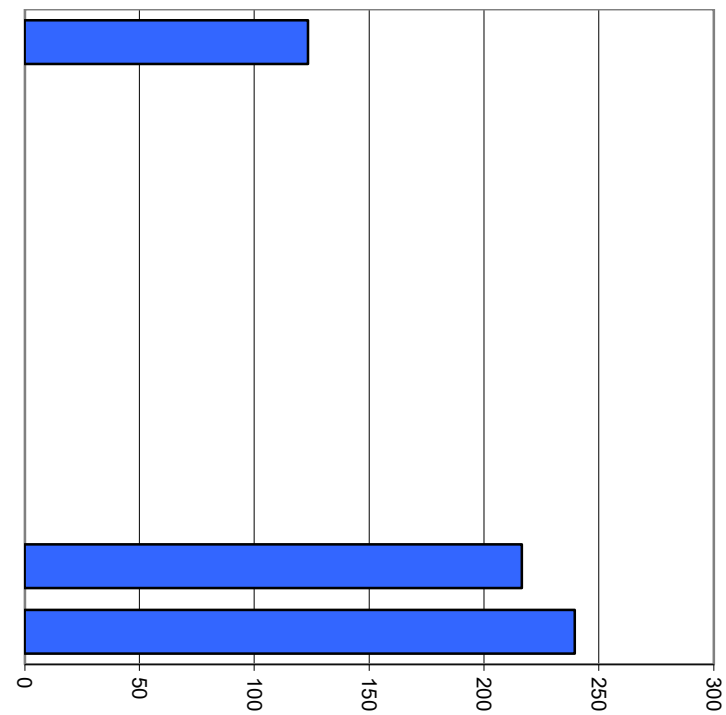
Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	961'517.20	19'500.00	12'908.75
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	1'137'694.90	328'000.00	319'388.52
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	236'035.20	132'900.00	90'777.87
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	85'305.00	-	-
36 Charges de transferts	CHF	26'421.00	33'000.00	24'000.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	2'446'973.30	513'400.00	447'075.14
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	1'429'374.09	402'000.00	495'235.48
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	165'665.25	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	840'615.50	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'435'654.84	402'000.00	495'235.48
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-11'318.46	-111'400.00	48'160.34
34 Charges financières	CHF	365'632.31	129'800.00	132'083.62
44 Revenus financiers	CHF	456'632.31	499'400.00	671'764.20
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	91'000.00	369'600.00	539'680.58
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		79'681.54	258'200.00	587'840.92
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	79'681.54	258'200.00	587'840.92

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		587'840.92
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-
	Amortissements planifiés	+	90'777.87
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	-
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	-
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire		678'618.79
	Dépenses d'investissements		
50	Immobilisations corporelles	-	864'637.35
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	660'620.00
56	Propres subventions d'investissement	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
	Recettes d'investissements		
60	Transferts au patrimoine financier	+	420'788.15
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	30'000.00
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-1'074'469.20
		Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022
100	Disponibilités et placements à court terme	220'812.34	220'720.74
101	Créances	108'843.63	171'459.02
102	Placements financiers à court terme	726'590.78	726'510.78
104	Actifs de régularisation	30'500.00	30'000.00
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	220'225.00	220'225.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	9'003'999.89	9'292'876.04
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	550'934.75	1'297'605.10
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	117'010.00	117'010.00
208	Provisions à long terme	160'000.00	160'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		395'758.81
29	Capital propre	11'665'835.89	12'253'676.81
	Variation des liquidités et placements à court terme		-91.60
100	Disponibilités et placements à court terme	220'812.34	220'720.74

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	180'515.22	-	121'500.00	-	123'375.85	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	2'129'084.08	2'466'760.84	258'400.00	458'900.00	216'355.21	553'210.48
9 Finances et impôts	503'006.31	425'526.31	263'300.00	442'500.00	239'427.70	613'789.20
Total des charges et des revenus	2'812'605.61	2'892'287.15	643'200.00	901'400.00	579'158.76	1'166'999.68
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	79'681.54		258'200.00		587'840.92	

Compte de résultats selon les tâches, charges

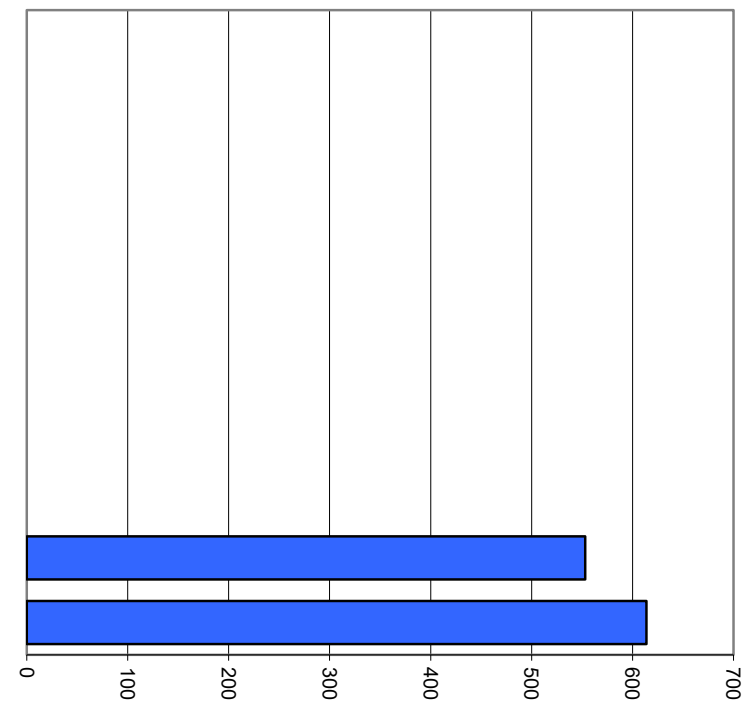
0	Administration générale	21.3%	123'376
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	0.0%	0
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	0.0%	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8	Economie publique	37.4%	216'355
9	Finances et impôts	41.3%	239'428
Total			579'159



Milliers

Compte de résultats selon les tâches, revenus

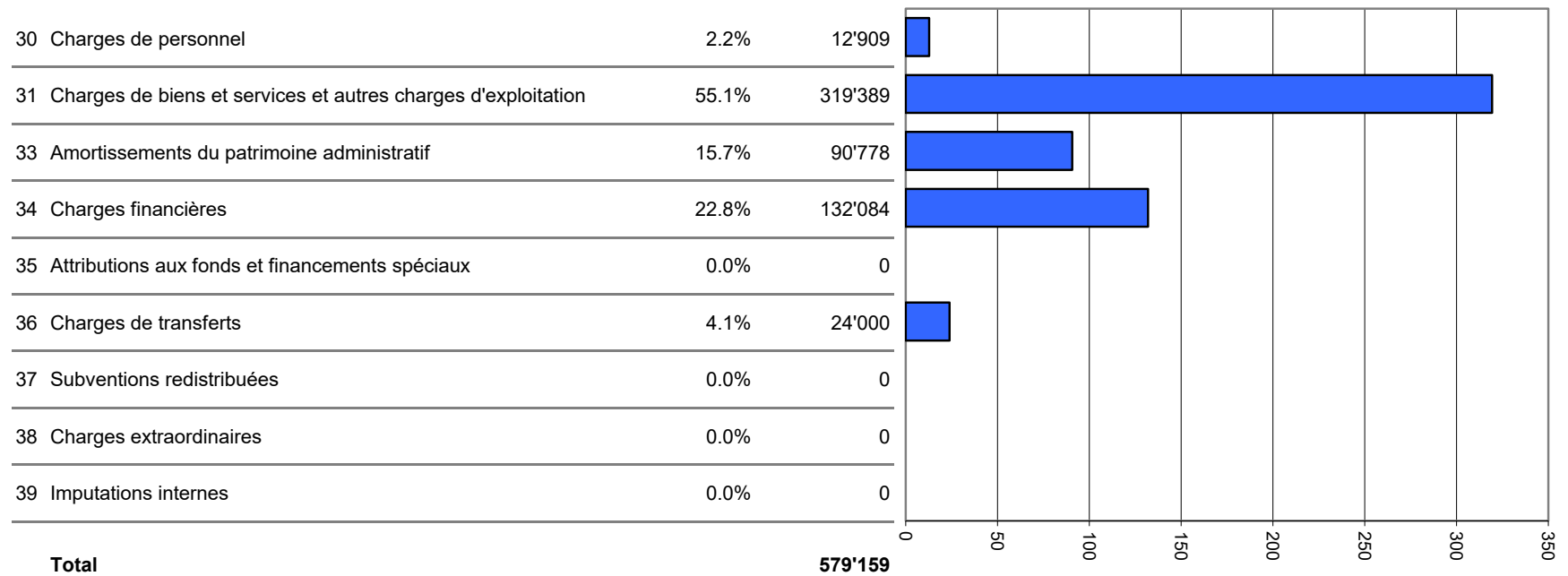
0 Administration générale	0.0%	0
1 Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2 Formation	0.0%	0
3 Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4 Santé	0.0%	0
5 Prévoyance sociale	0.0%	0
6 Trafic et télécommunications	0.0%	0
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8 Economie publique	47.4%	553'210
9 Finances et impôts	52.6%	613'789
Total		1'167'000



Milliers

Compte de résultats selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	30 Charges de personnel	961'517.20		19'500.00		12'908.75
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'137'694.90		328'000.00		319'388.52	
33 Amortissements du patrimoine administratif	236'035.20		132'900.00		90'777.87	
34 Charges financières	365'632.31		129'800.00		132'083.62	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	85'305.00		-		-	
36 Charges de transferts	26'421.00		33'000.00		24'000.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Taxes		1'429'374.09		402'000.00		495'235.48
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		456'632.31		499'400.00		671'764.20
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		165'665.25		-		-
46 Revenus de transferts		840'615.50		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	2'812'605.61	2'892'287.15	643'200.00	901'400.00	579'158.76	1'166'999.68
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	79'681.54		258'200.00		587'840.92	

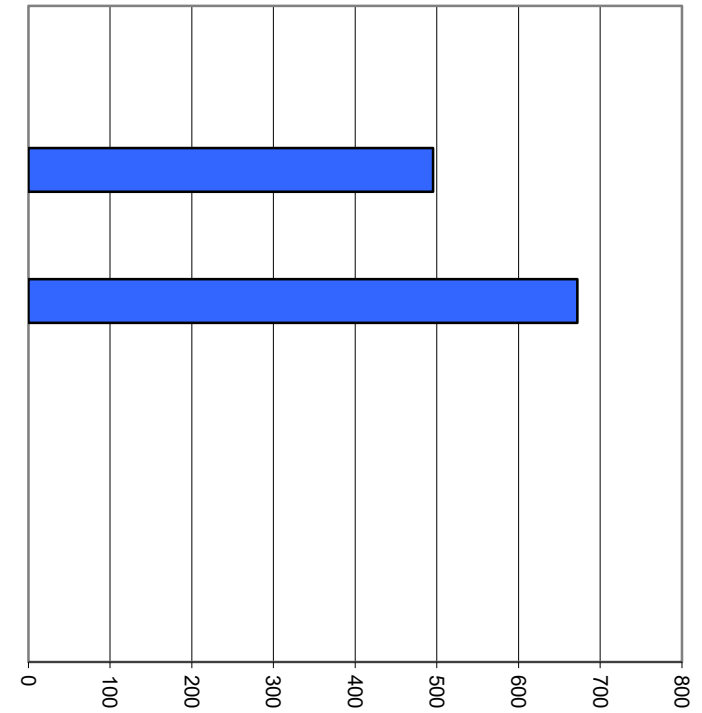
Compte de résultats selon les natures, charges



Milliers

Compte de résultats selon les natures, revenus

40 Revenus fiscaux	0.0%	0
41 Patentes et concessions	0.0%	0
42 Taxes	42.4%	495'235
43 Revenus divers	0.0%	0
44 Revenus financiers	57.6%	671'764
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.0%	0
46 Revenus de transferts	0.0%	0
47 Subventions à redistribuer	0.0%	0
48 Revenus extraordinaires	0.0%	0
49 Imputations internes	0.0%	0
Total		1'167'000

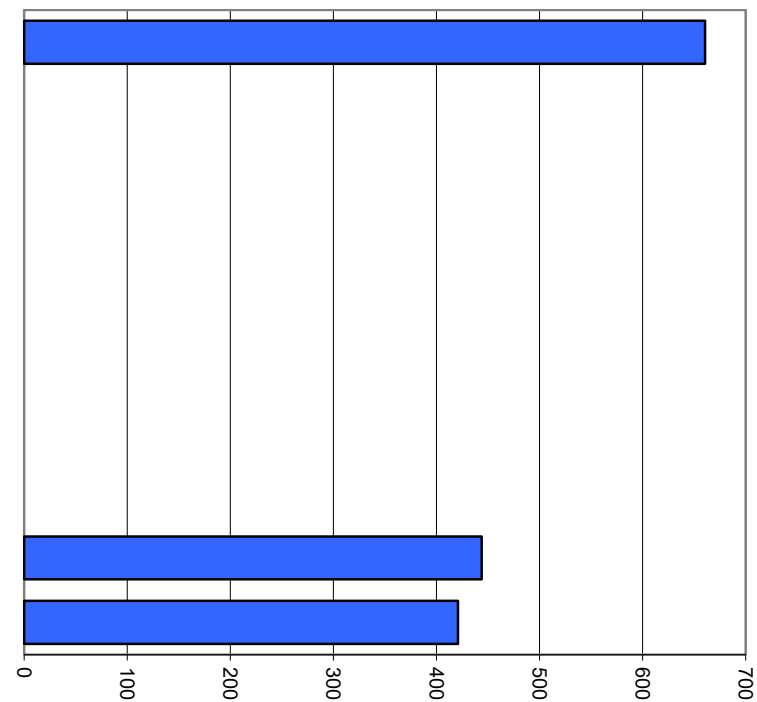


Milliers

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	660'620.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	299'738.35	-	950'000.00	30'000.00	443'849.20	30'000.00
9 Finances et impôts	387'766.25	387'766.25	2'140'000.00	2'140'000.00	420'788.15	420'788.15
Total des dépenses et des recettes	687'504.60	387'766.25	3'090'000.00	2'170'000.00	1'525'257.35	450'788.15
Excédent de dépenses		299'738.35		920'000.00		1'074'469.20
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les tâches, dépenses

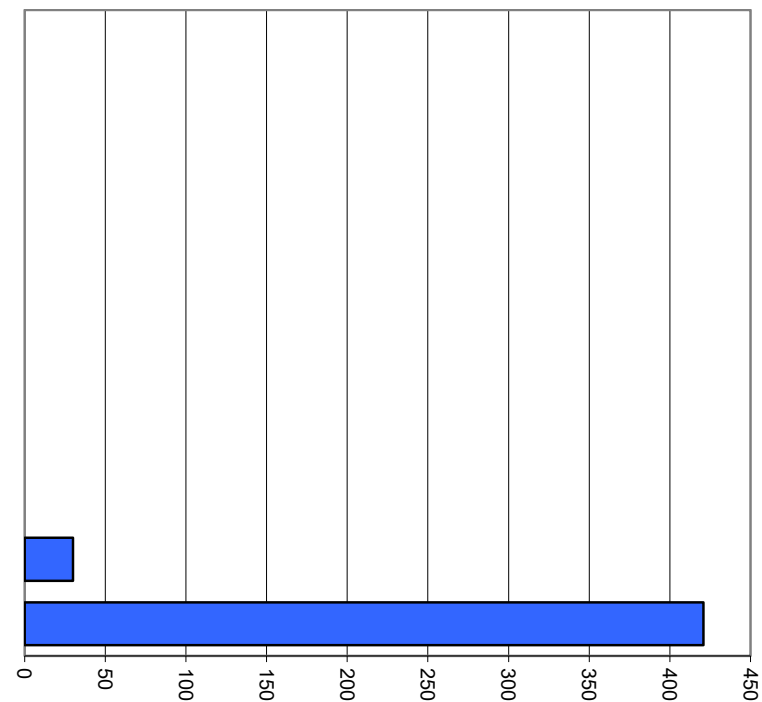
0	Administration générale	43.3%	660'620
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	0.0%	0
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	0.0%	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8	Economie publique	29.1%	443'849
9	Finances et impôts	27.6%	420'788
Total			1'525'257



Milliers

Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	0.0%	0
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	0.0%	0
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	0.0%	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8	Economie publique	6.7%	30'000
9	Finances et impôts	93.3%	420'788
Total			450'788



Milliers

Compte des investissements selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	687'504.60		3'090'000.00		864'637.35	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		660'620.00	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		387'766.25		2'140'000.00		420'788.15
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-		30'000.00		30'000.00
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	687'504.60	387'766.25	3'090'000.00	2'170'000.00	1'525'257.35	450'788.15
Excédent de dépenses		299'738.35		920'000.00		1'074'469.20
Excédent de recettes		-		-		-

**Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles conseil général
OGFCo, art. 81 et 82**

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Conseil Général décision du :				
			Conseil Municipal	Conseil Général								
963.5040.3	Maison de Commune	5'000'000	19.05.2015	10.06.2015					5'000'000	584576.05	4'415'424	10.06.2023

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

**Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires conseil général
Lco, art. 30 al. 1 lit. b) et OGFCo, art. 83 et 84**

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en %	Ecart en francs	Date décision

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.
 Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 10 % ne figurent pas dans ce tableau.
 Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.



BOURGEOISIE DE
VAL DE BAGNES

Fonctionnement

EXERCICE 2022

RECAPITULATION DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

		COMPTES 2022			BUDGET 2022			DIFFERENCE COMPTES - BUDGET
		FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT			
		CHARGES	REVENUS	RESULTAT	CHARGES	REVENUS	RESULTAT	
012	Exécutif	13'908.75	0.00	13'908.75	19'500.00	0.00	19'500.00	-5'591.25
0220	Services généraux	109'467.10	0.00	109'467.10	102'000.00	0.00	102'000.00	7'467.10
814	Vignes bourgeoisiales	2'000.00	0.00	2'000.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
818	Alpages, pâturages et biens bourgeoisiaux	115'758.37	496'285.48	-380'527.11	138'100.00	402'000.00	-263'900.00	-116'627.11
820	Forêts	98'596.84	56'925.00	41'671.84	118'300.00	56'900.00	61'400.00	-19'728.16
961	Intérêts	171.62	154'469.20	-154'297.58	1'500.00		1'500.00	-155'797.58
963	Immeubles (patrimoine financier)	239'256.08	459'320.00	-220'063.92	261'800.00	442'500.00	-180'700.00	-39'363.92
Totaux		579'158.76	1'166'999.68	-587'840.92	643'200.00	901'400.00	-258'200.00	-329'640.92
<i>Excédent de revenus / charges</i>		587'840.92			258'200.00			
		1'166'999.68	1'166'999.68		901'400.00	901'400.00		

		COMPTES 2022			BUDGET 2022			DIFFERENCE COMPTES - BUDGET
		INVESTISSEMENTS			INVESTISSEMENTS			
		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	
0220	Services généraux	660'620.00		660'620.00	0.00	0.00	0.00	660'620.00
818	Alpages, pâturages et biens bourgeoisiaux	24'371.00	30'000.00	-5'629.00	50'000.00	30'000.00	20'000.00	-25'629.00
820	Forêts	419'478.20	0.00	419'478.20	900'000.00		900'000.00	-480'521.80
963	Immeubles (patrimoine financier)	420'788.15	420'788.15	0.00	2'140'000.00	2'140'000.00	0.00	0.00
Totaux		1'525'257.35	450'788.15	1'074'469.20	3'090'000.00	2'170'000.00	920'000.00	154'469.20
<i>Excédent de recettes / dépenses</i>			1'074'469.20			920'000.00		
		1'525'257.35	1'525'257.35		3'090'000.00	3'090'000.00		

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022 Charges et revenus par nature

		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3	Charges	579'158.76	643'200.00	2'812'605.61
30	Charges de personnel	12'908.75	19'500.00	961'517.20
300	Autorités et commissions	11'049.40	19'500.00	751'529.15
305	Cotisations patronales	1'859.35		179'482.40
309	Autres charges de personnel			30'505.65
31	Biens, services et marchandises	319'388.52	328'000.00	1'137'694.90
310	Charges de matières et de marchandises	4'958.50	12'000.00	12'265.58
311	Immobilisations ne pouvant être potées à l'actif			170'823.88
312	Eau - Electricité - Combustible			19'687.48
313	Prestations de tiers	141'450.45	153'000.00	669'485.75
314	Gros entretien et entretien courant	169'125.07	159'500.00	97'132.70
315	Entretien des biens meubles			126'025.76
316	Loyers, leasing, baux à ferme	2'504.50	2'500.00	2'489.50
317	Dédommagement	1'000.00		34'733.85
319	Diverses charges d'exploitation	350.00	1'000.00	5'050.40
33	Amortissements du PA	90'777.87	132'900.00	236'035.20
330	Amortissements des immob. corporelles	90'777.87	132'900.00	236'035.20
34	Charges financières	132'083.62	129'800.00	365'632.31
340	Charges d'intérêt	171.62	1'500.00	202.40
341	Pertes de valeur	131'912.00	128'300.00	365'429.91
35	Attributions aux financements spéciaux			85'305.00
351	Attribution de fonds de capital propre			85'305.00
36	Charges de transfert	24'000.00	33'000.00	26'421.00
360	Parts de revenus destinées à des tiers	18'000.00	18'000.00	18'000.00
363	Subventions à des collectivités publique s et à des tiers	6'000.00	15'000.00	8'421.00

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022 Charges et revenus par nature

		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
4	Revenus	1'166'999.68	901'400.00	2'892'287.15
42	Taxes et redevances	495'235.48	402'000.00	1'429'374.09
421	Emoluments pour actes administratifs	2'021.00		10'105.00
424	Taxes d'utilisations et prestations de s ervices	363'762.48	280'000.00	253'765.80
425	Ventes	129'452.00	122'000.00	386'931.50
426	Remboursement			778'571.79
44	Revenus des biens	671'764.20	499'400.00	456'632.31
440	Revenus d'intérêt			18'377.31
443	Loyers et fermages	57'975.00	56'900.00	12'760.00
446	Revenus financiers d'entr. publiques	154'469.20		
448	Revenus des immeubles loués	459'320.00	442'500.00	425'495.00
45	Prélèvement fonds de financement			165'665.25
451	Prélèvement sur fonds capital propre			165'665.25
46	Revenus de transferts			840'615.50
463	Subventions de collectivités publiques			840'615.50

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	123'375.85		121'500		180'515.22	
01	Législatif et exécutif	13'908.75		19'500		14'400.00	
012	Exécutif	13'908.75		19'500		14'400.00	
012.30	Charges de personnel	12'908.75		19'500		14'400.00	
012.300	Autorités et commissions	11'049.40		19'500		14'400.00	
012.3000	Traitements des autorités et juges	11'049.40		19'500		14'400.00	
012.305	Cotisation patronales	1'859.35					
012.3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC de l'employ	605.95					
012.3052	Cotisations LPP	705.50					
012.3053	Assurances accidents	155.40					
012.3054	Cotisations allocations familiales	257.85					
012.3055	Cotisations indemnités journ. maladie	134.65					
012.31	Biens, services et marchandises	1'000.00					
012.317	Dédommagement	1'000.00					
012.3170	Frais de déplacement et autres frais	1'000.00					
02	Services généraux	109'467.10		102'000		166'115.22	
0220	Services généraux	109'467.10		102'000		166'115.22	
0220.31	Biens, services et autres charges d'exploitation	109'467.10		102'000		139'842.12	
0220.310	Charges de matières et de marchandises	4'958.50		12'000		12'265.58	
0220.3100	Matériel de bureau	4'958.50		12'000		12'265.58	
0220.311	Immobilisations ne pouvant être potées à l'actif					193.85	
0220.3110	Meubles et appareils de bureau					193.85	
0220.312	Eau - Electricité - Combustible					19'687.48	
0220.3120	Alimentation et élimination, biens-fonds					19'687.48	
0220.313	Prestations de services et honoraires	104'158.60		89'000		102'644.81	
0220.3130	Prestations de services de tiers	48'615.15		43'500		52'213.26	
0220.3132	Honoraires de conseillers externes, expe	2'943.45		4'500		6'150.35	
0220.3137	Impôts et taxes	52'600.00		41'000		44'281.20	
0220.319	Diverses charges d'exploitation	350.00		1'000		5'050.40	
0220.3199	Autres charges d'exploitation	350.00		1'000		5'050.40	
0220.33	Amortissements du PA					26'273.10	
0220.330	Amortissements des immob. corporelles					26'273.10	
0220.3300	Amortissements planifiés, terrains bâtis					26'273.10	

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Economie publique	216'355.21	553'210.48	258'400	458'900	2'129'084.08	2'466'760.84
81	Agriculture	117'758.37	496'285.48	140'100	402'000	106'356.20	288'649.85
814	Vignes bourgeoisiales	2'000.00		2'000		2'320.00	
814.31	Biens, services et marchandises	2'000.00		2'000		2'000.00	
814.313	Honoraires, études et expertises	2'000.00		2'000		2'000.00	
814.3130	Prestations de services de tiers	2'000.00		2'000		2'000.00	
814.33	Amortissements					320.00	
814.330	Amortissements des immob. corporelles					320.00	
814.3300	Amortissements planifiés, terrains bâtis					320.00	
818	Alpages, pâturages, biens bourgeoisiaux	115'758.37	496'285.48	138'100	402'000	104'036.20	288'649.85
818.31	Biens, services et marchandises	101'962.50		105'500		43'919.90	
818.313	Prestations de services et honoraires			2'000		5'286.90	
818.3130	Prestations de services de tiers			2'000		5'286.90	
818.314	Gros entretien et entretien courant	101'962.50		103'500		38'633.00	
818.3140	Entretien des terrains et routes	38'547.05		33'500		38'633.00	
818.3145	Entretien des forêts	53'855.45		62'000			
818.3149	Entretien d'autres immobilisations corp.	9'560.00		8'000			
818.33	Amortissements	7'795.87		17'600		31'695.30	
818.330	Amortissements des immob. corporelles	7'795.87		17'600		31'695.30	
818.3300	Amortissements planifiés, immo corp. PA	7'795.87		17'600		4'894.15	
818.3301	Amortissements non planif. immo corp.PA					26'801.15	
818.35	Attributions aux financements spéciaux					20'000.00	
818.351	Attribution de fonds de capital propre					20'000.00	
818.3511	Attributions aux fonds du capital propre					20'000.00	
818.36	Charges de transfert	6'000.00		15'000		8'421.00	
818.363	Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	6'000.00		15'000		8'421.00	
818.3637	Subventions aux ménages	6'000.00		15'000		8'421.00	
818.42	Taxes et redevances		495'235.48		402'000		263'870.80
818.421	Emoluments pour actes administratifs		2'021.00				10'105.00
818.4210	Emoluments administratifs		2'021.00				10'105.00

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
818.424	Taxes d'utilisations et prestations de s ervices		363'762.48		280'000		253'765.80
818.4240	Taxes d'utilisation et prest. de service		363'762.48		280'000		253'765.80
818.425	Recettes sur ventes		129'452.00		122'000		
818.4250	Ventes		129'452.00		122'000		
818.44	Revenu des biens		1'050.00				-5'000.00
818.443	Loyers et fermages		1'050.00				-5'000.00
818.4430	Loyers et fermages, biens-fonds PF		1'050.00				-5'000.00
818.451	Prélèvement sur fonds capital propre						29'779.05
818.4511	Prélèvement prov. de fonds de cap. propr						29'779.05
82	Sylviculture	98'596.84	56'925.00	118'300	56'900	2'022'727.88	2'178'110.99
820	Forêts	98'596.84	56'925.00	118'300	56'900	2'022'727.88	2'178'110.99
820.30	Charges de personnel					947'117.20	
820.300	Autorités et commissions					737'129.15	
820.3001	Paielements à des membres des autorités et					737'129.15	
820.305	Cotisations patronales					179'482.40	
820.3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC de l'employ					46'715.30	
820.3052	Cotisations LPP					59'222.95	
820.3053	Assurances accidents					42'950.60	
820.3054	Cotisations allocations familiales					19'623.55	
820.3055	Cotisations indemnités journ. maladie					10'744.10	
820.3059	Autres cotisations de l'employeur					225.90	
820.309	Autres charges de personnel					30'505.65	
820.3099	Autres charges de personnel					30'505.65	
820.31	Biens, services et marchandises	15'614.84		3'000		832'558.88	
820.311	Immobilisations ne pouvant être potées à l'actif					170'630.03	
820.3111	Machines, appareils et véhicules					170'630.03	
820.313	Prestations de services et honoraires	57.60				501'169.24	
820.3130	Prestations de services de tiers	57.60				487'312.34	
820.3134	Primes d'assurance de choses					13'856.90	
820.314	Gros entretien et entretien courant	15'557.24		3'000			
820.3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiment	15'557.24		3'000			
820.315	Entretien des biens meubles					126'025.76	
820.3151	Entretien de machines, appareils, véhicu					126'025.76	
820.317	Dédommagement					34'733.85	
820.3170	Frais de déplacement et autres frais					34'733.85	

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.33	Amortissements	82'982.00		115'300		177'746.80	
820.330	Amortissements des immob. corporelles	82'982.00		115'300		177'746.80	
820.3300	Amortissements planifiés, immo corp. PA	82'982.00		115'300		127'046.80	
820.3301	Amortissements non planif. immo corp.PA					50'700.00	
820.35	Attributions aux financements spéciaux					65'305.00	
820.351	Attribution de fonds de capital propre					65'305.00	
820.3511	Attributions aux fonds du capital propre					65'305.00	
820.42	Taxes et redevances						1'165'503.29
820.425	Ventes						386'931.50
820.4250	Ventes						386'931.50
820.426	Remboursement						778'571.79
820.4260	Remboursements de tiers						778'571.79
820.44	Revenus des biens		56'925.00		56'900		36'106.00
820.440	Revenus d'intérêt						18'346.00
820.4402	Intérêts des placements financiers						18'346.00
820.443	Loyers et fermages		56'925.00		56'900		17'760.00
820.4432	Paieiment pour utilisations des imm. PF		56'925.00		56'900		17'760.00
820.45	Prélèvement fonds de financement						135'886.20
820.451	Prélèvement sur fonds capital propre						135'886.20
820.4511	Prélèvement provenant de fonds						135'886.20
820.46	Revenus de transferts						840'615.50
820.463	Subventions de collectivités publiques						840'615.50
820.4630	Subventions de la Confédération						345'369.30
820.4631	Subventions des cantons et des concordat						230'246.20
820.4632	Subventions des communes et des associat						265'000.00

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et Impôts	239'427.70	613'789.20	263'300	442'500	503'006.31	425'526.31
96	Gestion fortune et dettes	239'427.70	613'789.20	263'300	442'500	503'006.31	425'526.31
961	Intérêts	171.62	154'469.20	1'500		202.40	31.31
961.34	Charges financières	171.62		1'500		202.40	
961.340	Charges d'intérêt	171.62		1'500		202.40	
961.3401	Intérêts passifs des engagements financi	171.62		1'500		202.40	
961.44	Revenus des biens		154'469.20				31.31
961.440	Revenus d'intérêt						31.31
961.4401	Intérêts des créances et comptes courant						31.31
961.446	Revenus financiers d'entrepr. publiques		154'469.20				
961.4462.01	Revenus financiers d'entr. communales		154'469.20				
963	Immeubles (patrimoine financier)	239'256.08	459'320.00	261'800	442'500	502'803.91	425'495.00
963.31	Biens, services et marchandises	89'344.08		115'500		119'374.00	
963.313	Prestations de tiers	35'234.25		60'000		58'384.80	
963.3134	Primes d'assurance de choses	35'234.25		60'000		58'384.80	
963.314	Gros entretien et entretien courant	51'605.33		53'000		58'499.70	
963.3140.03	Entretien des fonds	906.85					
963.3144.09	Divers à préciser					807.75	
963.3144.10	Cabane Brunet	17'669.23		10'000		9'868.20	
963.3144.20	Cabane Louvie	946.05		10'000		8'296.20	
963.3144.60	Restaurant La Chaux	31'072.30		30'000		39'527.55	
963.3144.70	Immeuble Clouchèvre			3'000			
963.3144.80	Cantine de Mauvoisin	1'010.90					
963.316	Loyers, leasing, baux à ferme	2'504.50		2'500		2'489.50	
963.3160	Loyers et fermages des biens-fonds	2'504.50		2'500		2'489.50	
963.34	Charges financières	131'912.00		128'300		365'429.91	
963.341	Pertes de valeur réalisées	131'912.00		128'300		365'429.91	
963.3411	Correction de valeur s/ les immo PF	131'912.00		128'300		365'429.91	
963.36	Charge de transfert	18'000.00		18'000		18'000.00	
963.360	Parts de revenus destinées à des tiers	18'000.00		18'000		18'000.00	
963.3602	Quotes-parts de revenus destinées aux co	18'000.00		18'000		18'000.00	
963.44	Revenus des biens		459'320.00		442'500		425'495.00
963.448	Revenus des immeubles loués		459'320.00		442'500		425'495.00
963.4480.01	Location cabanes		79'320.00		62'500		45'495.00
963.4480.03	Location Maison de commune		50'000.00		50'000		50'000.00
963.4480.04	Location immeuble Clouchèvre		130'000.00		130'000		130'000.00
963.4480.05	Location restaurants		200'000.00		200'000		200'000.00



BOURGEOISIE DE
VAL DE BAGNES

Investissements

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022 Dépenses et recettes par nature

		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
5	Dépenses d'investissement	1'525'257.35	3'090'000.00	687'504.60
50	Immobilisations corporelles	864'637.35	3'090'000.00	687'504.60
500	Terrains			4'941.35
501	Routes/voies de communication	24'371.00	50'000.00	
503	Autres travaux de génie civil			36'055.30
504	terrains bâtis	1'320'788.15	3'040'000.00	436'212.65
506	Biens meubles	-480'521.80		210'295.30
55	Participations et capital social	660'620.00		
552	Participation comm. et assoc. intercom.	660'620.00		
6	Recettes d'investissement	450'788.15	2'170'000.00	387'766.25
60	Transferts d'immobilisations corporelles	420'788.15	2'140'000.00	387'766.25
604	Transfert de terrains bâtis au PF	420'788.15	2'140'000.00	
606	Transferts de biens meubles			387'766.25
63	Subventions d'investissement acquises	30'000.00	30'000.00	
631	Subvention d'investissement cantonale	30'000.00	30'000.00	

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	660'620.00					
02	Services généraux	660'620.00					
0220	Services généraux	660'620.00					
0220.55	Participations et capital social	660'620.00					
0220.552	Participation comm. et assoc. intercom.	660'620.00					
0220.5520.01	Participation au triage combinés Catogne	660'620.00					
8	Economie publique	443'849.20	30'000.00	950'000	30'000	299'738.35	
81	Agriculture	24'371.00	30'000.00	50'000	30'000	4'941.35	
818	Alpages, pâturages, biens bourgeoisiaux	24'371.00	30'000.00	50'000	30'000	4'941.35	
818.50	Immobilisations corporelles	24'371.00		50'000		4'941.35	
818.500	Terrains					4'941.35	
818.5000.01	Terrains non bâti					4'941.35	
818.501	Routes/voies de communication	24'371.00		50'000			
818.5010.01	Aménagement place à bois et desserte	29'071.00		50'000			
818.5010.02	Chemins forestiers	-4'700.00					
818.63	Subventions d'investissement acquises		30'000.00		30'000		
818.631	Subvention d'investissement cantonale		30'000.00		30'000		
818.6310.01	Subvention cantonale		30'000.00		30'000		
82	Sylviculture	419'478.20		900'000		294'797.00	
820	Forêts	419'478.20		900'000		294'797.00	
820.50	Immobilisations corporelles	419'478.20		900'000		294'797.00	
820.503	Autres travaux de génie civil					36'055.30	
820.5030.01	Aménagement sentiers et accès pâturages					6'276.25	
820.5030.02	Aménagement alpage du Tronc					29'779.05	

Bourgeoisie Val de Bagnes (MCH2) Comptes 2022

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
820.504	terrains bâtis	900'000.00		900'000		48'446.40	
820.5040.02	Triage forestier Catognes Mt Chemin					18'573.30	
820.5040.10	Aménagement dépôt forestier	100'000.00		100'000		9'873.10	
820.5040.12	Halle à copeaux	800'000.00		800'000		20'000.00	
820.506	Biens meubles	-480'521.80				210'295.30	
820.5060.01	Plan de gestion des forêts	-9'600.00					
820.5060.02	Tracteur forestier	-327'821.80				3'521.80	
820.5060.05	Broyeuse à branches	-50'900.00				144'748.80	
820.5060.06	Véhicules	-91'400.00				62'024.70	
820.5060.07	Cribleuse	-400.00					
820.5060.09	Equipement informatique	-400.00					
9	Finances et Impôts	420'788.15	420'788.15	2'140'000	2'140'000	387'766.25	387'766.25
96	Gestion fortune et dettes	420'788.15	420'788.15	2'140'000	2'140'000	387'766.25	387'766.25
963	Immeubles (patrimoine financier)	420'788.15	420'788.15	2'140'000	2'140'000	387'766.25	387'766.25
963.50	Immobilisations corporelles	420'788.15		2'140'000		387'766.25	
963.504	terrains bâtis	420'788.15		2'140'000		387'766.25	
963.5040.11	Cabane de Brunet					225'000.00	
963.5040.20	Cabane de Louvie	30'000.00		30'000		24'877.70	
963.5040.30	Maison de Commune	313'016.15		2'000'000		43'636.35	
963.5040.50	Cabanes de bergers	-12'228.00		20'000		69'070.75	
963.5040.60	Cantine de Mauvoisin	90'000.00		90'000		25'181.45	
963.60	Transferts d'immobilisations corporelles		420'788.15		2'140'000		387'766.25
963.604	Transfert de terrains bâtis au PF		420'788.15		2'140'000		
963.6040.01	Transfert de bâtiments au PF		420'788.15		2'140'000		
963.606	Transferts de biens meubles						387'766.25
963.6060.00	Ventes PF						387'766.25

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS ET DES AMORTISSEMENTS - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

BOURGEOISIE	Bilan au 01.01.2022	Compte	Dépenses	Recettes / Transferts	Cumul au 31.12.2022	Taux %	Amortissements	Compte	Bilan au 31.12.2022
Chemins forestiers	4'700.00	1401.03		4'700.00	0.00	7%	0.00	818.3300.01	0.00
Forêt du Vernay - places à bois	93'800.00	1401.03	50'000.00	50'929.00	92'871.00	7%	6'584.87	818.3300.01	86'286.13
Bisse des Ravines	11'300.00	1403.01			11'300.00	7%	861.00	818.3300.01	10'439.00
Marteloscope	900.00	1403.01		900.00	0.00	7%	0.00	818.3300.01	0.00
Divers aménagements sentiers et accès	5'000.00	1401.02			5'000.00	7%	350.00	818.3300.01	4'650.00
Plan de gestion des forêts	8'700.00	1429.01		8'700.00	0.00	50%	0.00	818.3300.01	0.00
Ouvrages de génie civil	124'400.00		50'000.00	65'229.00	109'171.00		7'795.87		101'375.13
Bâtiment forestier	86'800.00	1404.10	100'000.00		186'800.00	8%	14'964.00	820.3300.01	171'836.00
Terrains	24'000.00	1400.04			24'000.00	0%	0.00		24'000.00
Triage forestier Catogne - Mt-Chemin	31'100.00	1404.20			31'100.00	8%	2'578.00	820.3300.01	28'522.00
Halle à copeaux	18'000.00	1404.30	800'000.00		818'000.00	8%	65'440.00	820.3300.01	752'560.00
Immeubles et autres ouvrages	159'900.00		900'000.00	0.00	1'059'900.00		82'982.00		976'918.00
Véhicules	91'400.00	1406.01		91'400.00	0.00		0.00	820.3300.01	0.00
Broyeuse à branches	50'900.00	1406.01		50'900.00	0.00		0.00	820.3300.01	0.00
Cribleuse	400.00	1406.01		400.00	0.00		0.00	820.3300.01	0.00
Elévateur d'occasion	0.00	1406.01			0.00		0.00	820.3300.01	0.00
Tracteur forestier et agrégats	327'821.80	1406.01		327'821.80	0.00		0.00	820.3300.01	0.00
Scie et fendeuse combinée	0.00	1406.01			0.00		0.00	820.3300.01	0.00
Equipement informatique	400.00	1406.01		400.00	0.00		0.00	820.3300.01	0.00
Mobilier, machines, véhicules	470'921.80		0.00	470'921.80	0.00		0.00		0.00
<i>Total intermédiaire I</i>	<i>755'221.80</i>		<i>950'000.00</i>	<i>536'150.80</i>	<i>1'169'071.00</i>		<i>90'777.87</i>		<i>1'078'293.13</i>
Commune de Riddes	42'700.00	1405.01			42'700.00	0%	0.00		42'700.00
Commune de Saxon	19'316.00	1405.02			19'316.00	0%	0.00		19'316.00
Commune de Bagnes	724'347.85	1405.03			724'347.85	0%	0.00		724'347.85
Forêts	786'363.85		0.00	0.00	786'363.85		0.00		786'363.85
Alpages Bagnes	372'700.00	1400.01			372'700.00	0%	0.00		372'700.00
Alpages Vollèges	266'107.60	1400.01			266'107.60	0%	0.00		266'107.60
Les Forcles - Cotterg (vignes)	2'415.75	1400.02			2'415.75	0%	0.00		2'415.75
Terrains non bâtis	641'223.35		0.00	0.00	641'223.35		0.00		641'223.35
<i>Total intermédiaire II</i>	<i>1'427'587.20</i>		<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>1'427'587.20</i>		<i>0.00</i>		<i>1'427'587.20</i>
Participation Triage Combins Catogne	0.00	1452.01	660'620.00		660'620.00	0%	0.00		660'620.00
Participation du PA	0.00		660'620.00	0.00	660'620.00		0.00		660'620.00
<i>Total intermédiaire III</i>	<i>0.00</i>		<i>660'620.00</i>	<i>0.00</i>	<i>660'620.00</i>		<i>0.00</i>		<i>660'620.00</i>
Totaux des investissements propres	2'182'809.00		1'610'620.00	536'150.80	3'257'278.20		90'777.87		3'166'500.33

TABLEAU DES MOUVEMENTS - PATRIMOINE FINANCIER

BOURGEOISIE	Bilan au 01.01.2022	Compte	Mouvements (augmentation / diminution)	Transferts au patrimoine financier	Cumul au 31.12.2022	Taux %	Amortissements	Compte	Bilan au 31.12.2022
Placements									
Fonds forestier (liquidités BCVs)	291'385.30	1022.03	-40.00		291'345.30	0%	0.00		291'345.30
Fonds pistes VTT (liquidités BCVs)	106'894.65	1022.04	-40.00		106'854.65	0%	0.00		106'854.65
Raiffeisen Fonds reboisement	328'310.83	1022.05			328'310.83	0%	0.00		328'310.83
Téléverbier SA	220'225.00	1070.02			220'225.00	0%	0.00		220'225.00
Total placements	946'815.78		-80.00		946'735.78				946'735.78
Immeubles patrimoine financier									
Maison de Commune	271'559.90	1084.30	313'016.15		584'576.05	0%	0.00	963.3411.01	584'576.05
Immeuble Le Bourgeois	4'552'200.00	1084.80			4'552'200.00	1%	45'500.00	963.3411.01	4'506'700.00
Cabane de Louvie	524'400.00	1084.10	30'000.00		554'400.00	5%	27'800.00	963.3411.01	526'600.00
Cabane de Louvie - inventaire	5'700.00	1084.10			5'700.00	20%	1'100.00	963.3411.01	4'600.00
Cabane de Brunet	1'558'300.00	1084.20			1'558'300.00	3%	46'700.00	963.3411.01	1'511'600.00
Restaurant de la Chaux	1'939'900.00	1084.70			1'939'900.00	0%	0.00	963.3411.01	1'939'900.00
Restaurant de la Pasay	6'600.00	1084.50			6'600.00	3%	200.00	963.3411.01	6'400.00
Cabane de Corbassière	9'200.00	1084.40			9'200.00	5%	500.00	963.3411.01	8'700.00
Cabanes de bergers	62'100.00	1084.60	-12'228.00		49'872.00	10%	5'072.00	963.3411.01	44'800.00
Cantine de Mauvoisin	23'800.00	1084.90	90'000.00		113'800.00	3%	3'400.00	963.3411.01	110'400.00
Bureau du Levron - transformations	4'600.00	1089.05			4'600.00	3%	100.00	963.3411.01	4'500.00
Aménagement du Paquet	13'300.00	1089.04			13'300.00	3%	400.00	963.3411.01	12'900.00
Goilly du Lein - réaménagement	23'700.00	1089.01			23'700.00	3%	700.00	963.3411.01	23'000.00
Vignes (Vollèges)	2'880.00	1089.02			2'880.00	3%	180.00	963.3411.01	2'700.00
Verger Valaisan (Vollèges)	5'760.00	1089.03			5'760.00	3%	260.00	963.3411.01	5'500.00
	9'003'999.90		420'788.15	0.00	9'424'788.05		131'912.00		9'292'876.05
	9'950'815.68		420'708.15	0.00	10'371'523.83		131'912.00		10'239'611.83

Amortissements :		<i>Montant budgété</i>
963.3411.01	131'912.00	128'300.00

Tableau synoptique 2022 des crédits budgétaires et d'engagement utilisés et encore disponibles - Ofinco, art. 30, al. 2, lit. d

N° de cptes	Libellé	Provisions 2021	Crédit 2022			Provisions			Provisions reportées
			initial	Complémentaire	Total	Utilisation	Dissolution	Création	
INVESTISSEMENTS									
818.6310.01	Subventions cantonales	0.00			0.00			-30'000.00	-30'000.00
818.5010.01	Places à bois	0.00	50'000.00		50'000.00				50'000.00
820.5040.12	Halle à copeaux	17'044.30	800'000.00		817'044.30	35'385.10			781'659.20
942.503.10	Cabane Brunet	313'602.55	0.00	0.00	313'602.55	187'470.75			126'131.80
963.5040.20	Cabane Louvie	0.00	30'000.00		30'000.00	9'477.00			20'523.00
963.5040.30	Maison de Commune	0.00	2'000'000.00		2'000'000.00				0.00
820.50400.10	Aménagement dépôt forestier	0.00	100'000.00		100'000.00	3'705.00			96'295.00
963.5040.60	Cantine de Mauvoisin	0.00	90'000.00		90'000.00	51'503.90			38'496.10
963.5040.50	Cabanes de bergers	-30'500.00	20'000.00		-10'500.00	-30'500.00			20'000.00
Total - investissements		300'146.85	3'090'000.00		3'390'146.85	257'041.75	0.00	-30'000.00	1'103'105.10

N° de cptes	Libellé	Provisions 2021	Crédit 2022			Provisions			Provisions reportées
			initial		Total	Utilisation	Dissolution	Création	
FONCTIONNEMENT									
029.318.4	Impôts communaux	19'600.00			19'600.00			9'600.00	29'200.00
029.318.5	Impôts cantonaux	2'900.00			2'900.00			8'400.00	11'300.00
029.318.20	Frais de fiduciaire	8'000.00			8'000.00		8'000.00	6'000.00	6'000.00
800.313.5	Entretien fonds et terrain	5'000.00			5'000.00			2'000.00	7'000.00
810.309.3	Autres charges d'exploitation	21'559.60			21'559.60		21'559.60		0.00
810.366	Bois de construction	8'421.00			8'421.00		8'421.00	6'000.00	6'000.00
810.318.3	Assurances véhicules	3'732.30			3'732.30		3'732.30		0.00
810.318.7	Travaux à effectuer en 2021	26'000.00			26'000.00		26'000.00	0.00	0.00
811.431.1	Locations carrières, garage	3'500.00			3'500.00		3'500.00	0.00	0.00
942.423.2	Locations terrains-alpages & revenus PF	1'575.00			1'575.00		1'575.00		0.00
259.3	TVSA - montant décennal 2010-2019	120'000.00			120'000.00	15'000.00			105'000.00
Total - fonctionnement		220'287.90	0.00		197'787.90	15'000.00	72'787.90	14'000.00	164'500.00
Total - général de contrôle		520'434.75	3'090'000.00		3'587'934.75	272'041.75		-16'000.00	1'267'605.10



BOURGEOISIE DE
VAL DE BAGNES

Bilan et annexe

Bilan au 31 décembre 2022

Actifs	2022	01.01.2022	Passifs	2022	01.01.2022
PATRIMOINE FINANCIER	10'661'791.58	10'310'971.64	CAPITAUX DE TIERS	1'574'615.10	827'944.75
100. Disponibilités et placements à courts ter	220'720.74	220'812.34	204. Passifs de régularisation	1'297'605.10	550'934.75
1002 Banques	220'720.74	220'812.34	2041 Passifs transitoires - charges de biens	59'500.00	100'287.90
101. Créances	171'459.02	108'843.63	2045 Passifs transitoires - autres revenus	105'000.00	120'000.00
1011 Comptes courants avec des tiers	39'759.02	108'843.63	2046 Passifs transitoires - investissement	1'133'105.10	330'646.85
1013 Acomptes à des tiers	131'700.00	0.00	206. Engagements financiers à long terme	117'010.00	117'010.00
102. Placements financiers à court terme	726'510.78	726'590.78	2069 Autres engagements financiers	117'010.00	117'010.00
1022 Placements financiers à court terme	726'510.78	726'590.78	208. Provisions à long terme	160'000.00	160'000.00
104. Actifs de régularisation	30'000.00	30'500.00	2085 Provisions à long terme	160'000.00	160'000.00
1046 Actifs transitoires	30'000.00	30'500.00	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'166'500.33	2'182'809.00
107. Placements financiers	220'225.00	220'225.00	140. Immobilisations corporelles PA	2'505'880.33	2'174'109.00
1070 Actions et parts sociales	220'225.00	220'225.00	1400 Terrains non bâtis	665'223.35	665'223.35
108. Immobilisations corporelles PF	9'292'876.04	9'003'999.89	1401 Ouvrages de génie civil	90'936.13	103'500.00
1084 Immeubles	9'244'276.04	8'953'059.89	1403 Autres travaux de génie civil	10'439.00	12'200.00
1089 Autres immobilisations corporelles	48'600.00	50'940.00	1404 Immeubles et autres ouvrages	952'918.00	135'900.00
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'166'500.33	2'182'809.00	1405 Forêts	786'363.85	786'363.85
140. Immobilisations corporelles PA	2'505'880.33	2'174'109.00	1406 Mobilier, machines, véhicules	0.00	470'921.80
1400 Terrains non bâtis	665'223.35	665'223.35	142. Immobilisations incorporelles	0.00	8'700.00
1401 Ouvrages de génie civil	90'936.13	103'500.00	1429 Autres immobilisation incorporelles	0.00	8'700.00
1403 Autres travaux de génie civil	10'439.00	12'200.00	145. Participations, capital social	660'620.00	0.00
1404 Immeubles et autres ouvrages	952'918.00	135'900.00	1452 Participation aux communes	660'620.00	0.00
1405 Forêts	786'363.85	786'363.85	Total actifs	13'828'291.91	12'493'780.64
1406 Mobilier, machines, véhicules	0.00	470'921.80	Total passifs	13'828'291.91	12'493'780.64
142. Immobilisations incorporelles	0.00	8'700.00	291. Fonds enregistrés sous capital propre	717'597.87	717'597.87
1429 Autres immobilisation incorporelles	0.00	8'700.00	2910 Fonds enregistrés sous capital propre	717'597.87	717'597.87
145. Participations, capital social	660'620.00	0.00	299. Excédent/découvert au bilan	11'536'078.94	10'948'238.02
1452 Participation aux communes	660'620.00	0.00	2999 Résultats cumulés des années précédentes	10'948'238.02	10'868'556.48
Total actifs	13'828'291.91	12'493'780.64	Résultat de l'exercice	587'840.92	79'681.54
Total passifs	13'828'291.91	12'493'780.64			

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la Bourgeoisie de Val de Bagnes et notes aux états financiers

1. Base légale

L'établissement du compte de la Bourgeoisie de Val de Bagnes se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Val de Bagnes se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 20'000.-

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 20'000.-

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.
- RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations
- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 20'000.- par objet ou par projet.
 - L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
 - Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
 - La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
 - Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
 - Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.
- RE 13 Vision consolidée
- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.
- RE 14 Tableau des flux de trésorerie
- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.
- RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire
- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
 - Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.
- RE 18 Indicateurs financiers
- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.
- RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)
- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2.
 - Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
 - Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
 - La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
 - Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif (compte bilan 1400).

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 20'000.-

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 20'000.- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 35% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 20'000.-.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 20'000.-.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 20'000.-.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats. Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

7. Notes aux états financiers

7.1. Etat du capital propre

en francs suisse	Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29 Capital propre	11'665'836	587'841	-	12'253'677
290 Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291 Fonds classés dans le capital propre	717'598			717'598
294 Réserves de politique budgétaire				-
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299 Excédent/découvert du bilan	10'948'238	587'841		11'536'079

7.2. Tableau des provisions

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2085.01	Indemnité FMM - surélévation barrage	160'000			160'000
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

Total provisions à court terme

- - - -

Total provisions à long terme

160'000 - - 160'000

Total des provisions

160'000 - - 160'000

7.3. Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	665'223			665'223		665'223	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	103'500	50'000	55'629	97'871	6'935	90'936	7%	7.09%
	Aménagement des cours d'eau du								
1402	PA				-		-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	12'200		900	11'300	861	10'439	7%	7.62%
1404	Bâtiments du PA	135'900	900'000		1'035'900	82'982	952'918	8%	8.01%
1405	Forêts PA	786'364			786'364		786'364	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	470'922		470'922	-		-	35%	0.00%
1409	Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
	Licences, droits d'utilisation, droits								
1421	des marques PA				-		-	50%	0.00%
	Autres immobilisations								
1429	incorporelles	8'700		8'700	-		-	50%	0.00%
144X	Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social		660'620		660'620		660'620	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement				-		-	10%	0.00%
Total comptes ordinaires		2'182'809	1'610'620	536'151	3'257'278	90'778	3'166'500		

Actifs non librement disponibles à la vente

Divers biens propriété de la Bourgeoisie sont grevés d'un DDP jusqu'en 2110 en faveur de Téléverbier SA. En conséquence, ils ne sont pas librement disponibles à la vente.

7.4. Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la bourgeoisie en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Triage Combins Catogne		71	930'451			506'151
Société anonyme						
Téléverbier SA	15'825	1	18'900'000		220'225	220'225
Alpes-Pellets SA	80	20	200'000	0	0	0

7.5. Tableau des garanties, cautionnement et hors bilan

La Bourgeoisie de Val de Bagnes n'a pas émis de garantie ni de cautionnement au 31 décembre 2022.

7.7. Autres informations

Conformément à la convention signée avec la Commune, l'exploitation de la cabane FXB Panossière lui a été cédée. Les frais d'entretien et de renouvellement sont assumés par la Commune au 31 décembre 2022, ils se montent à CHF 886'722.41.

Les loyers annuels sont compensés par la prise en charge de toutes les dépenses susmentionnées. Le montant annuel du loyer, fixé à 12% du chiffre d'affaires, s'est monté à CHF 44'922 en 2022 (2020 : CHF 48'240)

De ce fait, l'investissement net de la Commune au 31 décembre 2022 s'élève à CHF 323'645.01.



BOURGEOISIE DE
VAL DE BAGNES

Indicateurs financiers

2021

2022

Moyenne

1. Taux d'endettement net (I1)

Dette nette I		CHF	-9'483'026.89	-9'087'176.48	-9'285'101.69
Revenus fiscaux	40	CHF	-	-	-

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement		CHF	235'356.49	678'618.79	456'987.64
investissements nets		CHF	299'738.35	1'074'469.20	687'103.78
			78.52%	63.16%	66.51%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

	2021	2022	Moyenne
--	------	------	---------

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	-18'174.91	171.62	-9'001.65
Revenus courants	CHF	2'892'287.15	1'166'999.68	2'029'643.42
		-0.63%	0.01%	-0.44%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	117'010.00	117'010.00	117'010.00
Revenus courants	CHF	2'892'287.15	1'166'999.68	2'029'643.42
		4.05%	10.03%	5.77%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

2021

2022

Moyenne

5. Proportion des investissements (I5)

Investissements bruts	CHF	687'504.60	1'525'257.35	1'106'380.98
Dépenses totales	CHF	3'178'770.01	2'013'638.24	2'596'204.13
		21.63%	75.75%	42.62%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF	217'860.29	90'949.49	154'404.89
Revenus courants	CHF	2'892'287.15	1'166'999.68	2'029'643.42
		7.53%	7.79%	7.61%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

	2021	2022	Moyenne
--	------	------	---------

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette I	CHF	-9'483'026.89	-9'087'176.48	-9'285'101.69
Population résidante permanente		10'329	10'609	10'469
		-918	-857	-887

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	235'356.49	678'618.79	456'987.64
Revenus courants	CHF	2'892'287.15	1'166'999.68	2'029'643.42
		8.14%	58.15%	22.52%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais



BOURGEOISIE DE
VAL DE BAGNES

*Rapport de l'organe
de révision*

6 Comptes 2022 : rapport de l'organe de révision

Jérôme Maret, directeur opérationnel



Tél. 027 324 70 70
Fax 027 324 70 79
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2022

A l'Assemblée bourgeoisiale de la

Bourgeoisie de Val de Bagnes

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Val de Bagnes, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de notre opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie de Val de Bagnes, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le Conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la bourgeoisie.

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est un membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

6 Comptes 2022 : rapport de l'organe de révision

Jérôme Maret, directeur opérationnel



Tél. 027 324 70 70
Fax 027 324 70 79
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil bourgeoisial notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

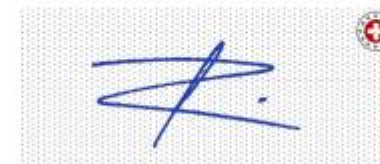
Sion, le 23 mai 2023

BDO SA



Bastien Forré

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Loïc Rossé

Expert-réviseur agréé

Rapport de la Commission Bourgeoisiale concernant les comptes 2022 Assemblée bourgeoisiale du 14 juin 2023 à Bruson

Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,
Mesdames et Messieurs les membres des Autorités Communales,
Mesdames, Messieurs,

En séance du 16 mai 2023, la Commission Bourgeoisiale a pris connaissance, examiné et analysé les comptes 2022 de la Bourgeoisie Val de Bagnes.

Pour la première année sans les activités des forêts transférées au Triage Combins Catogne, les comptes de fonctionnement présentent un très bon résultat, comme attendu. Il aurait même pu être meilleur, si l'on n'avait pas déjà procédé à des amortissements de CHF 65'000.- sur la halle à copeaux qui n'est pas encore construite. Le suivi financier des activités du triage et leur impact sur les comptes feront l'objet de l'attention de la commission car nous estimons que pour l'exercice sous revue il a été un peu trop sous-estimé.

Les comptes présentés n'amènent pas d'autres remarques particulières.

La commission apprécie particulièrement la nouvelle présentation des comptes qui devient plus visible et transparente ; qui laisse désormais entrevoir plus clairement la véritable situation financière de votre Bourgeoisie ainsi que les perspectives pour les années à venir.

En termes d'investissements, la commission veille à l'avancement des travaux de rénovation de la maison de Commune.

La Commission Bourgeoisiale remercie le Conseil communal et les collaborateurs de l'administration pour le travail accompli et recommande à l'Assemblée Bourgeoisiale aujourd'hui réunie d'accepter les comptes 2022 de fonctionnement et d'investissements tels qu'ils vous ont été présentés.

Alexiane Bruchez
Pour la Commission Bourgeoisiale